

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00108

Numéro SIREN : 338 143 670

Nom ou dénomination : MILER PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002454

Miler Participations

SAS au capital de 141.312 €uros
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
Savonnières devant Bar (Meuse)
338.143.670.RCS Bar-le-Duc

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

**Pour copie certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:

53B58E7930E2492...

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements provisions	Net 31/03/22	Net 31/03/21
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Recherche & Développement				
Concession - brevets	428 625	351 868	76 757	103 946
Droit au bail				
Fonds commercial	847 953	550 083	297 870	
Ecart d'acquisition	1 574 397	88 407	1 485 990	1 485 990
Immob. en cours				
Sous total	2 850 975	990 358	1 860 617	1 589 936
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	191 804		191 804	191 804
Constructions	5 102 233	4 564 272	537 961	476 951
Matériel outillage	799 982	580 240	219 742	205 798
Autres immob. corporelles	1 326 539	938 007	388 532	368 368
Immob. en cours /av. acptes			0	28 282
Sous total	7 420 558	6 082 519	1 338 039	1 271 205
<u>Prêts</u>				
Prêts divers				
Sous total				
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres Mis en Equivalence				
Autres participations	30 768		30 768	25 768
Créances rattachées	1 200		1 200	1 200
Autres immobilisations financières	699 360		699 360	677 514
Sous total	731 328		731 328	704 482
Total ACTIF IMMOBILISE	11 002 861	7 072 877	3 929 984	3 565 624

ACTIF CIRCULANT

<u>Stocks</u>				
Matières premières - approvision.				
En cours de product. de biens				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	20 710 816		20 710 816	16 460 950
Sous total	20 710 816		20 710 816	16 460 950
<u>Créances</u>				
Avances et acomptes versés sur cdes	401 589		401 589	115 208
Clients et comptes rattachés	12 345 798	325 920	12 019 878	10 426 381
Personnel				
Etat - Impôts sur les bénéfices				
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires	258 375		258 375	206 219
Impôts différés actif	68 441		68 441	255 804
Autres	1 471 020		1 471 020	888 273
Sous total	14 545 223	325 920	14 219 302	11 891 884
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placement	1 400 000		1 400 000	1 801 650
Disponibilités	4 684 186		4 684 186	5 044 759
Sous total	6 084 186		6 084 185	6 846 409
ACTIF CIRCULANT	41 340 225	325 920	41 014 303	35 199 243

COMPTE DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance	338 391		338 391	320 610
Charges à répartir				
Prime de remboursement des oblig.				
Sous total	338 391		338 391	320 610
REGULARISATIONS	338 391		338 391	320 610

TOTAL ACTIF

52 681 477

7 398 797

45 282 678

39 085 477

BILAN PASSIF

	31/03/22	31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	141 312	141 312
Primes	47 543	47 543
Réserve légale	14 131	14 131
Autres réserves	2 778 631	2 435 207
Réserves consolidées	17 897 262	17 311 544
Report à nouveau	500 000	500 000
Résultat de l'exercice (part du groupe)	3 013 627	1 028 526
INTERETS MINORITAIRES		
Dans les réserves	218 121	189 108
Dans le résultat	80 146	29 013
<i>Sous total</i>	298 267	218 121
Total CAPITAUX PROPRES	24 690 773	21 696 384

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	699 971	726 729
Total PROVISIONS	699 971	726 729

DETTES		
Emprunts et dettes financières ets crédit		
. Emprunts	3 362 687	3 659 561
. Concours bancaires courants	1 930 000	1 100 000
. Total ICNE	9 256	8 163
Emprunts et dettes financières divers		
. Divers		
. Associés		91 650
. Participation salariés		
. Avances et acomptes reçus sur commandes	30 919	14 066
. Fournisseurs et comptes rattachés	10 160 772	8 651 222
Dettes fiscales & sociales		
. Personnel	1 398 762	980 232
. Organismes sociaux	712 867	595 116
. Etat - Impôts sur bénéfices	519 109	172 078
. Etat - Taxe sur le chiffre d'affaires	1 027 948	812 412
. Autres dettes fiscales & sociales	209 521	146 470
. Dettes sur immob & comptes rattachés		
. Autres dettes	530 093	431 395
Total DETTES	19 891 934	16 662 364

COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
<i>Sous total</i>		
REGULARISATIONS		

TOTAL PASSIF	45 282 678	39 085 477
---------------------	-------------------	-------------------

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2022	%	31/03/2021	%
Ventes de marchandises	70 388 956	99,61%	57 293 427	99,71%
Production vendue				
Prestation de service				
Produits des activités annexes	274 399	0,39%	166 188	0,29%
Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	70 663 355	100,00%	57 459 615	100,00%
Achat de marchandises	55 850 258	79,04%	43 444 864	75,61%
Variation stocks marchandises	-4 249 865	-6,01%	-36 457	-0,06%
Achat de matières premières	12 314	0,02%	12 755	0,02%
Variation stocks matières premières				
CONSOMMATION MATIERES	51 612 706	73,04%	43 421 163	75,57%
MARGE BRUTE	19 050 649	26,96%	14 038 452	24,43%
Matières consommables	692 679	0,98%	494 797	0,86%
Services extérieurs	2 957 802	4,19%	2 478 806	4,31%
Autres services extérieurs	1 641 595	2,32%	1 358 828	2,36%
Total	5 292 076	7,49%	4 332 432	7,54%
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	13 758 573	19,47%	9 706 020	16,89%
Subvention d'exploitation	25 967	0,04%	7 189	0,01%
Impôts & taxes	488 924	0,69%	448 457	0,78%
Salaires & traitements	6 980 959	9,88%	5 494 387	9,56%
Charges sociales	2 087 353	2,95%	1 751 942	3,05%
Total	9 531 269	13,49%	7 687 597	13,38%
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	4 227 304	5,98%	2 018 423	3,51%
Reprise de provisions	233 003	0,33%	74 800	0,13%
Autres produits	1 417	0,00%	1 533	0,00%
Amortissements & Provisions	628 383	0,89%	601 491	1,05%
Autres charges	196 036	0,28%	112 450	0,20%
Total	589 999	0,83%	637 608	1,11%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 637 305	5,15%	1 380 815	2,40%
Produits financiers	191 821	0,27%	139 672	0,24%
Charges financières	74 517	0,11%	55 616	0,10%
RESULTAT FINANCIER	117 305	0,17%	84 056	0,15%
RESULTAT COURANT	3 754 610	5,31%	1 464 871	2,55%
Produits exceptionnels	794 295	1,12%	117 430	0,20%
Charges exceptionnelles	305 809	0,43%	116 716	0,20%
Dotation aux amortissements écart d'évaluation				
Dotation aux amortissements des fonds de commerce				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	488 486	0,69%	714	0,00%
Impôts sur les bénéfices	961 961	1,36%	438 338	0,76%
Impôts différés	187 362	0,27%	-30 292	-0,05%
RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Part des sociétés mises en équivalence				
RESULTAT CONSOLIDE	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Dot amortiss. Écart acquisitions				
Rep/prov risque écart acquisition				
RESULTAT NET CONSOLIDE	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Part des minoritaires	80 146	0,11%	29 013	0,05%
Part du groupe	3 013 627	4,26%	1 028 526	1,79%

1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION

1.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions de la méthodologie des comptes consolidés (règlement 2020-01 du comité de réglementation comptable).

1.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales significatives contrôlées par le Groupe et sont intégrées globalement.

L'**intégration globale** consiste à incorporer, dans les comptes consolidés, l'ensemble des éléments actif et passif du bilan ainsi que l'ensemble des charges et produits du compte de résultat.

La situation nette est alors répartie après élimination des opérations internes, entre le groupe et les minoritaires.

Aucune société du groupe n'est intégrée par intégration partielle ou par mise en équivalence.

1.3. OPERATIONS DE CONSOLIDATION

1.3.1. Elimination INTER GROUPE

Les retraitements suivants ont été exécutés dans le cadre de la consolidation du groupe :

- annulation des facturations inter-groupe (prestations, locations, achats, ventes)
- annulation des comptes inter-groupe (fournisseurs, clients, comptes courants),
- annulation des intérêts de comptes-courants réciproques
- neutralisation des dividendes reçus des filiales consolidées

1.3.2. Elimination des titres des filiales

La consolidation des comptes consiste à substituer à la valeur des titres, la quote-part de la situation nette et des résultats revenant au groupe et, le cas échéant, aux minoritaires.

1.3.3. Fiscalité différée

Les décalages temporaires de l'impôt sont traduits dans les comptes selon la méthode du report variable.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant applicable aux exercices suivants, soit 26,5 %.

Les bases d'impôts différés se résument ainsi :

	31/03/2021	31/03/2022
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>		
Impôts différés actifs	255 804	290 654
Base d'impôt	913 585	1 096 809
Taux d'impôt	28,00%	26,50%

1.3.4. Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation ou écart d'acquisition, correspond à la différence entre le prix payé et la valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

1.3.4.1. Ecart de première consolidation positif (ACTIF)

L'écart est positif, c'est-à-dire que le prix d'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition.

> SAS CORNILLON

L'écart d'acquisition positif est totalement amorti depuis de nombreux exercices antérieurs.

> SAS 2ED

Le Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4/12/2015, a mis fin à l'amortissement systématique de l'écart d'acquisition. En l'absence de limite prévisible de sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition 2ED n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par exercice.

1.3.4.2. Ecart d'évaluation

L'écart d'évaluation est la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée. Il provient entièrement des bâtiments (valeur vénale > valeur bilancielle). Il est totalement amorti.

1.3.5. Amortissement des fonds de commerce antérieurs à 2016

Dans un souci d'homogénéité, le règlement 99-02 imposait d'amortir les fonds de commerce dans les comptes consolidés. Ainsi tous les fonds acquis avant 2016 sont totalement amortis depuis de nombreux exercices antérieurs.

Filiales	Fonds de commerce	Amortissements cumulés au 31/03/22	Valeur nette comptable
SAS ETS MILER	514 821	514 821	
SAS CORNILLON	762	762	
SAS ETS MILER (MOS)	34 500	34 500	
Totaux	550 083	550 083	

1.3.6. Comptabilisation des engagements de retraite

Les engagements de retraite se présentent de la façon suivante :

Sociétés	Engagements de retraite au 31/03/21	Dotations	Reprise	Engagements de retraite au 31/03/22	IS différé Actif	Engagements nets au 31/03/22
SAS MILER Participations	34 410	1 721		36 131	9 575	26 556
SAS ETS MILER	379 613		10 854	368 759	97 721	271 038
SAS CORNILLON	44 487		2 196	42 291	11 207	31 084
SAS 2ED	69 625		13 570	56 055	14 855	41 200
Totaux	528 135	1 721	26 620	503 236	133 358	369 878

Les engagements de retraite ont été calculés en fonction de la convention collective commerce de gros pour MILER ETS, MILER PARTICIPATIONS et 2ED et en fonction de la convention collective quincaillerie générale pour la société CORNILLON.

Les droits calculés sur la base du salaire annuel au 31/03/22 majorée des charges patronales estimées à 40%, sont pondérés par la probabilité d'être en vie et présent à l'âge de 65 ans (Tables INSEE). Le taux de progression des salaires est de 1,5% constant et le taux d'actualisation est de 1,74 %.

La table de mortalité utilisée est la INSEE 2014-2016.

2 - PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES

2.1. DATE D'ARRETE

La consolidation est réalisée sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2022 pour les sociétés suivantes :

- SAS CORNILLON
- SAS ETS MILER
- SAS MILER PARTICIPATIONS
- SAS 2ED

La Société Civile SCI du MOULIN clôturant ses comptes au 31/12/2021, l'intégration a été faite sur la base des comptes au 31/12/2021.

Ce choix a été fait pour pouvoir intégrer des périodes d'activité de même durée, soit 12 mois. La société civile a pour unique activité de financer des locaux d'exploitation utilisés par la société du groupe :

- La SAS ETS MILER

2.2. METHODE D'EVALUATION

2.2.1. Immobilisations

Les immobilisations figurant au bilan consolidé sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations, autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Postes	Durée d'amortissement
Frais de Recherches et Développement	3 ans
Logiciel	1 an
Ecart d'acquisition	5 ans
Constructions et agcts	10 à 20 ans
Matériel et outillage	2 à 10 ans
Agencements divers	4 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Mat. Bureau / mobilier	3 à 10 ans

2.2.2. Stocks

Les marchandises sont évaluées selon la méthode du dernier coût d'achat connu au 31 mars 2022.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, déduction faite des escomptes.

Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des provisions pour dépréciation des créances douteuses sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES

Filiales	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	Siret	Minoritaire
<i>SOCIÉTÉ DU MOULIN</i>	100%	100%	<i>Intégration globale</i>	58 635 015 900 024	0%
<i>SAS ETS MILER</i>	100%	100%		77 561 613 900 025	0%
<i>SAS CORNILLON</i>	100%	100%		47 999 320 600 016	0%
<i>SAS 2ED</i>	90%	90%		51 291 351 800 017	10%

3.2. EXCLUSION DU PERIMETRE

Seules les sociétés du groupe, dont la taille est significative, font partie du périmètre de consolidation.

4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

4.1. COMPTES DE BILAN

4.1.1 Immobilisations incorporelles

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Reclassement compte à compte	Acquisit.	Entrée de périmètre	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Recherche & Développt							
Concession - brevets	410 316 €		20 157 €		1 848 €		428 625 €
Fonds de commerce	550 083 €		297 870 €				847 953 €
Ecart d'acquisition	1 574 397 €						1 574 397 €
Immo, en cours							
Total en Euros	2 534 796 €		318 027 €		1 848 €		2 850 975 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Recherche & Développt				
Concession - brevets	428 625 €	351 868 €	76 757 €	103 946 €
Fonds de commerce	847 953 €	550 083 €	297 870 €	
Ecart d'acquisition	1 574 397 €	88 407 €	1 485 990 €	1 485 990 €
Autres immo. incorporelles				
Total en Euros	2 850 975 €	990 358 €	1 860 617 €	1 589 936 €

4.1.2 Immobilisations corporelles

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Acquis.	Entrée de périmètre	Virt poste à poste	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Terrains	191 804 €						191 804 €
Constructions et agcs	4 849 587 €	252 646 €					5 102 233 €
Matériel et outillage	738 257 €	61 845 €			121 €		799 982 €
Autres immo. corporelles	1 193 158 €	169 730 €			36 348 €		1 326 539 €
Immobilisations en cours	28 282 €			28 282 €			
Total en Euros	7 001 088 €	484 221 €		28 282 €	36 469 €		7 420 558 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Amort. et provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Terrains	191 804 €		191 804 €	191 804 €
Constructions et agcs	5 102 233 €	4 564 272 €	537 961 €	476 952 €
Matériel et outillage	799 982 €	580 240 €	219 742 €	205 798 €
Autres immob. corporelles	1 326 539 €	938 007 €	388 532 €	368 368 €
Immobilisations en cours				28 282 €
Total en Euros	7 420 558 €	6 082 519 €	1 338 039 €	1 271 204 €

4.1.3 Immobilisations financières

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Titres mis en équivalence	Acquis	Entrée de périmètre	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Créances rattachées	1 200 €						1 200 €
Autres titres immobilisés	33 425 €		19 €				33 444 €
Prêts divers	2 279 €				819 €		1 460 €
Autres immos financières	641 811 €		22 727 €		82 €		664 456 €
Autres participations	25 768 €		5 000 €				30 768 €
Total en Euros	704 483 €		27 746 €		901 €		731 328 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Créances rattachées	1 200 €		1 200 €	1 200 €
Autres titres immobilisés	33 444 €		33 444 €	33 425 €
Prêts divers	1 460 €		1 460 €	2 279 €
Autres immos financières	664 456 €		664 456 €	641 811 €
Autres participations	30 768 €		30 768 €	25 768 €
Total en Euros	731 328 €		731 328 €	704 483 €

4.1.4 Stocks et encours

En Euros	31/03/2021	31/03/2022	Provisions	Montant net au 31/03/2022
Marchandises	16 460 950 €	20 710 816 €		20 710 816 €
Total en Euros	16 460 950 €	20 710 816 €		20 710 816 €

4.1.5 Comptes de régularisation et assimilés

En Euros	31/03/2021	31/03/2022
Charges constatées d'avance	320 610 €	338 391 €
Produits constatés d'avance		
Total en Euros	320 610 €	338 391 €

4.1.6 Capitaux propres consolidés du groupe

La variation des capitaux propres au 31/03/2022 par rapport au 31/03/2021 se décompose comme suit :

	Groupe	Hors groupe
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31/03/21	21 478 263 €	218 121 €
Distribution de dividendes	99 384,00	
RESULTAT	3 013 627 €	80 146 €
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31/03/22	24 392 506 €	298 267 €

4.1.7 Provision pour risques et charges

	31/03/2021	31/03/2022
Provision pour indemnités de départ en retraite	528 135 €	503 236 €
Provision pour médailles du travail	48 413 €	43 735 €
Provision pour litiges	33 521 €	153 000 €
Provision sur attribution d'actions	116 660 €	
Total en Euros	726 729 €	699 971 €

En application du règlement 00-06 du CRC, une provision doit être constatée si une gratification est prévue pour les médailles du travail.

Un calcul a été établi pour la SAS ETS MILER en fonction des usages en vigueur et selon la méthode des crédits projetés.

Le taux d'actualisation retenu est de 1.74 %.

La provision comptabilisée au 31 mars 2022 s'élève à 43 735 €.

4.1.8 Echéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

(en Euros)	31/03/2022	à 1 an au plus	à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	12 019 878 €	11 628 825 €	391 053 €
Créances fiscales et sociales	258 375 €	258 375 €	
Autres créances	1 941 050 €	1 941 050 €	
Total en Euros	14 219 303 €	13 828 250 €	391 053 €

Les échéances des dettes sont les suivantes :

(En Euros)	31/03/2022	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	5 301 944	2 825 003	2 285 151	191 790
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs	10 160 772	10 160 772		
Dettes fiscales et sociales	3 868 207	3 868 207		
Groupe et associés				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	561 012	561 012		
TOTAL	19 891 935	17 414 994	2 285 151	191 790

4.1.9 Fiscalité

Variation des bases d'impôts différés

	31/03/2021	31/03/2022
	28,00%	26,50%
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>		
Impôts différés actifs	385 450 €	593 573 €
Impôts différés passifs		
<i>Différences temporaires spécifiques à la consolidation</i>		
Ats fonds de commerce		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		
Engagement de retraite		
Impôts différés actifs	528 135 €	503 236 €
Impôts différés passifs		
Provision pour Hausse de Prix		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		838 543 €
Totaux des bases d'impôts différés actifs	913 585 €	1 096 809 €
Totaux des bases d'impôts différés passifs		838 543 €

Analyses et variations de base d'impôts différés

	31/03/2021	31/03/2022
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>		
Impôts différés actifs	107 926 €	157 297 €
Impôts différés passifs		
<i>Différences temporaires spécifiques à la consolidation</i>		
Ats fonds de commerce		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		
Engagement de retraite		
Impôts différés actifs	147 878 €	133 358 €
Impôts différés passifs		
Provision pour Hausse de Prix		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		222 214 €
CREANCE IMPOT DIFFERE (actif)	255 804 €	290 654 €
PROVISION D'IMPOT DIFFERE (passif)		222 214 €

Miler Participations
S.A.S au capital de 141.312 €uros
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
55000 Savonnières devant Bar
338.143.670 RCS Bar le Duc

Assemblée Générale Ordinaire du 28 Septembre 2022

**Rapport de gestion du Président
sur la société**

Exercice clos le 31 Mars 2022

Chers Associés,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le présent rapport a pour objet de compléter les informations qui vous sont données dans les documents de fin d'exercice et de vous informer sur la conduite des affaires sociales, au niveau de la société.

Nous allons vous présenter l'activité au cours de l'exercice écoulé, l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir.

PARTIE I : EXERCICE ECOULE

1.1. Activité de la société

L'activité de la société s'est poursuivie dans l'animation des sociétés du Groupe Miler.

a) Un exercice marqué par une belle performance de nos filiales

L'activité de notre Groupe a évolué dans un contexte marqué par une forte dynamique tant au plan des volumes d'affaires que des prix de vente. Toutes les lignes de métiers du Groupe ont enregistré de belles performances. Le niveau de marge connaît chez toutes nos filiales une progression importante, qui s'explique non seulement par la hausse de l'activité, avec un effet démultiplicateur sur les bonifications de fin d'année (BFA), mais aussi par l'amélioration de nos taux de marge.

Dans ce contexte, les charges d'exploitation progressent évidemment mais restent globalement bien maîtrisées.

Nous constatons aussi que le niveau de stock a sensiblement augmenté (+1,6 M€ chez Etablissements MILER et +1,6 M€ chez 2ED) et a mobilisé une part non négligeable des ressources financières dégagées par l'activité au cours de l'exercice écoulé. Dans le contexte inflationniste que nous connaissons, nos filiales ont enregistré des provisions

pour hausse de prix, qui leur permettent d'anticiper sur les prochains exercices l'effet des augmentations de prix de nos fournisseurs.

Enfin, nous avons eu le plaisir de voir aboutir les demandes d'indemnisation des pertes d'exploitation de nos filiales au cours de la période « Covid ». Ce sont ainsi plus de 440 K€ qui ont été perçus par les sociétés du Groupe à ce titre.

b) Fixation des orientations stratégiques du Groupe et contrôle de leur application au sein des filiales

Au cours de l'exercice écoulé, les priorités stratégiques pour le Groupe fixées par notre société étaient les suivantes :

- La mise en application du plan de vente déterminé et donc du plan de stocks
- Une politique de livraison à J 0 pour ces produits
- La mise en place d'une organisation logistique en augmentant le nombre de livraisons inter agences
- La mise en application de la nouvelle tarification
- Poursuivre les réflexions sur la gouvernance du groupe
- Mieux associer les actionnaires de la 4^{ème} génération
- Optimisation de l'actif immobilier du groupe.

Dans le cadre du contrôle de la bonne application de la politique générale du Groupe par les filiales, la société a constaté au cours de l'exercice écoulé :

- Une maîtrise du niveau de stock rendue compliquée par l'augmentation des prix, le niveau d'activité et la tendance de certains clients à faire supporter au Groupe une partie du financement de leur propre stock ;
- Un impact positif des mesures prises sur le taux de marge, qui progresse, même si des axes d'amélioration peuvent encore être implémentés ;
- Un bon démarrage de nos nouveaux points de vente (Avranches pour 2ED, Château-Thierry pour Etablissements Miler) ;
- Une envolée de nos frais généraux, mais dont une partie importante s'explique par les rémunérations variables des salariés ;
- L'accent mis, dans l'approche marché, sur le développement des salles d'exposition, avec l'ouverture programmée d'ici à la fin de l'année 2022 de 3 nouvelles salles pour 2ED.

c) Prestations d'animation et de services délivrées aux filiales

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé s'est traduite par un chiffre d'affaires s'élevant à 1.344.524 € (contre 818.775 € pour l'exercice précédent) correspondant aux prestations d'animation assurées à ses filiales et à sa sous filiale. Les sommes facturées à ce titre correspondent par ailleurs à la rémunération des mandats sociaux exercés par notre société dans les autres sociétés du Groupe.

Cette augmentation de chiffre d'affaires trouve sa source dans l'augmentation des charges de fonctionnement de notre société, et notamment des frais de personnel (présence de Yannick Guérin en année pleine et impact de l'attribution d'actions gratuites).

Par ailleurs au titre de la gestion de ses participations, la société a perçu au cours de l'exercice écoulé des dividendes d'un montant total de 1.023.997 €, pour un total de

produits financiers (compte tenu des intérêts de comptes courant et des produits de cession de valeurs mobilières) de 1.044.744 €. A noter également que l'opération d'attribution gratuite d'actions a généré au titre de l'exercice écoulé la comptabilisation d'une charge de 188.100 €.

1.2. Résultats comptables de cette activité

Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 Mars 2022 en comparaison avec ceux de l'exercice précédent sont les suivants :

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 Mars 2022	Exercice clos le 31 Mars 2021
Chiffre d'affaires HT	1.344.524 €	818.775 €
Résultat d'exploitation	243.360 €	(60.325) €
Résultat financier	1.033.608 €	498.155 €
Résultat courant avant impôts	1.276.967 €	437.829 €
Résultat exceptionnel	130 €	(33) €
Participation des salariés	0 €	0 €
Impôts sur les bénéfices	79.367 €	(5.011) €
Résultat net	1.197.730 €	442.807 €

BILAN DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 Mars 2022	Exercice clos le 31 Mars 2021
Total actif immobilisé	3.861.451 €	3.861.451 €
Total actif circulant	2.988.765 €	2.163.023 €
Total endettement	2.170.869 €	2.326.814 €
Total provisions pour risques et charges	0 €	116.660 €
Capitaux propres	4.679.348 €	3.581.000 €
dont résultat net	1.197.730 €	442.807 €

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

PARTIE II : EVOLUTION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 Evénements importants survenus depuis l'ouverture de l'exercice en cours

Notre filiale 2ED poursuit sa dynamique de développement avec :

- le lancement en avril 2022 d'une activité de mise en service de pompes à chaleur et climatisations exercée au sein d'une nouvelle filiale qu'elle a créée à cet effet (DEF Services), dont notre société est Présidente ;
- la prise à bail de locaux situés à Coutances (50), en vue de l'ouverture, programmée pour novembre 2022, d'un nouvel établissement qui comprendra une salle d'exposition.

2.2 Évolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

L'activité de notre société étant intrinsèquement liée à celle de nos filiales, la tendance pour l'exercice en cours demeure, à ce jour, sur une dynamique de progression du chiffre d'affaires (+6% enregistrés au cours du T2 2022), mais lié uniquement à l'augmentation de nos prix de vente, les volumes ayant tendance à stagner. Comme l'an passé, l'atterrissage est compliqué à anticiper.

En outre, dans le cadre de la mission de définition de la politique générale du Groupe qui lui échoit, la société a décidé de fixer les orientations stratégiques suivantes :

- Concentrer nos efforts commerciaux sur le développement des produits à énergie renouvelable (pompes à chaleur, chaudières biomasse) ;
- Poursuivre et amplifier le déploiement de l'activité électricité au sein des Etablissements MILER, en capitalisant sur le savoir-faire de 2ED ;
- Poursuivre les efforts en matière d'optimisation des stocks, des flux logistiques, d'amélioration de la marge et de mise en œuvre de nouvelles tarifications – à noter qu'une 2^{ème} convention interne est prévue à ce sujet à la rentrée ;
- Continuer les investissements dans l'outil de travail avec la mise en place d'un nouvel ERP et l'exécution de travaux au sein des agences du Groupe ;
- Implémenter une démarche RSE et d'accompagnement de nos équipes constituant le « middle management » ;
- Travailler, en lien avec le conseil de famille, les actionnaires et l'encadrement du Groupe, à préparer une transition managériale anticipant le retrait opérationnel de la 3^{ème} génération ;
- Rester en alerte sur les opportunités de croissance externe, dans un contexte de marché particulièrement actif au sein des membres du réseau Algorel.

PARTIE III : INFORMATIONS SPECIFIQUES

3.1 Mode de présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation suivies

Les comptes soumis à votre approbation ont été établis suivant les mêmes formes et méthodes d'évaluation que lors de l'exercice précédent.

3.2 Filiales et participations

3.2.1 En vertu de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société possède, à la clôture de l'exercice, une participation dans les sociétés suivantes :

- SAS "Établissements Miler",
- "SCI du Moulin",
- SAS « 2ED ».

3.2.2 L'activité de nos filiales peut être analysée comme suit :

Nous vous rappelons que l'annexe comptable traite des filiales et participations et qu'un tableau les concernant a été établi.

a) SAS "Établissements Miler"

Nous vous rappelons que notre société détient, au 31 Mars 2022, la totalité des actions composant le capital social de la société "Établissements Miler".

Cette société a obtenu les résultats suivants au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2022 :

* Chiffre d'affaires net HTVA	48.801.283 €
* Résultat d'exploitation.....	2.434.065 €
* Résultat financier.....	414.016 €
* Résultat courant avant Impôts	2.848.081 €
* Résultat exceptionnel	(340.275) €
* Participation des salariés	175.809 €
* Impôt sur les bénéfices	614.941 €
* Résultat.....	1.717.056 €

Cette société envisage de distribuer un dividende d'un montant global de 1.000.000 € cette année.

b) SCI du Moulin

Nous vous rappelons que notre société détient, au 31 mars 2022, 33,44 % des parts composant le capital de la société "SCI du Moulin".

Cette société a obtenu les résultats suivants au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

* Chiffre d'affaires net HTVA	44.930 €
* Résultat d'exploitation	38.062 €
* Résultat financier	248 €
* Résultat courant avant Impôts	38.310 €
* Résultat exceptionnel	0 €
* Résultat	38.310 €

Cette société n'envisage de distribuer aucun dividende cette année.

c) SAS "2ED"

Nous vous rappelons que notre société détient, au 31 mars 2022, 90 % des actions composant le capital de la société "2ED".

Cette société a obtenu les résultats suivants au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 :

* Chiffre d'affaires net HTVA	16.611.629 €
* Résultat d'exploitation	922.804 €
* Résultat financier	(65.634) €
* Résultat courant avant Impôts	857.170 €
* Résultat exceptionnel	(17.624) €
* Résultat	615.849 €

Cette société n'envisage la mise en distribution d'aucun dividende au titre de l'exercice écoulé.

3.3 Intégration fiscale

Nous vous précisons que depuis le 1^{er} avril 2003, notre société intègre fiscalement les comptes de la société "Établissements Miler", ainsi que ceux de la société "Établissements Cornillon" depuis le 1^{er} avril 2018.

3.4 Mandats :

3.4.1 *Mandat des membres du conseil de surveillance*

Aucun mandat de membre du conseil de surveillance n'arrive à expiration à l'issue de l'assemblée. Nous vous rappelons que le conseil est actuellement composé de 6 membres.

3.4.2 *Mandats des commissaires aux comptes*

Nous vous informons que le mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire (la société « SECEF ») arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous demanderons dans la 4^{ème} résolution de bien vouloir renouveler ledit mandat.

3.5 Conventions réglementées

Nous vous demandons de prendre acte des termes du rapport spécial de vos commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce et d'approuver les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

En outre, nous vous informons que pour faire suite à la demande de l'une de nos banques, les sociétés du Groupe ont récemment formalisé un avenant (n°4) à la convention d'animation, dont l'objet est de décrire les modalités applicables aux avances réciproques de trésorerie entre Etablissements Miler et Miler Participations, effectuées à des fins d'optimisation de la gestion des excédents de trésorerie. Ces avances réciproques, déjà existantes avant leur formalisation, font l'objet d'une rémunération au taux maximum fiscalement déductible. Nous vous demanderons, en tant que de besoin, de bien vouloir approuver les modalités applicables à ces avances de trésorerie dans la 5^{ème} résolution.

3.6 Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Elles correspondent à la fraction réputée excédentaire de la dotation aux amortissements sur le prix d'achat de véhicules de tourisme, à concurrence de 12.402 €uros.

Ces dépenses non déductibles fiscalement ont généré une charge fiscale s'élevant à 3.287 €.

Conformément aux dispositions légales, nous vous demandons d'approuver ces dépenses et la charge fiscale correspondante.

3.7 Délais de paiement fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport des informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

PARTIE IV : ACTIONNARIAT SALARIE – OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Votre Président est tenu d'établir un rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce et de vous informer sur :

- Les opérations d'option ou de souscription ou d'achat d'actions réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce ;
- Les opérations d'attribution d'actions gratuites effectuées en application des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Nous vous informons que notre société et les sociétés qui lui sont liées, n'ont mis en place aucune option de souscription ou d'achat d'action au bénéfice des mandataires sociaux ou du personnel de notre société ou des sociétés qui lui sont liées.

S'agissant des opérations d'attribution gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice écoulé, nous vous renvoyons à la lecture de notre rapport spécial correspondant.

S'agissant des rachats d'actions propres, la société n'a acquis au cours de l'exercice écoulé aucune de ses propres actions. En revanche, nous vous précisons que la société a transféré la propriété des 190 actions qu'elle auto-détenait à l'ouverture de l'exercice au profit de M. Thomas MILER, en exécution de plan d'attribution d'actions gratuites établi à son profit. Ce transfert est intervenu le 8 novembre 2021.

A la date de clôture de l'exercice écoulé, la société ne détenait plus aucune de ses propres actions.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que les opérations d'acquisition et de cession des actions propres n'ont donné lieu à aucun frais de négociation.

PARTIE V : AFFECTATION DU RESULTAT ET RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Proposition d'affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, augmenté du report à nouveau créditeur, de la manière suivante :

Origine

- résultat de l'exercice :	1.197.730 €
- report à nouveau créditeur :	500.000 €

Affectation

- aux associés à titre de dividendes, la somme de	211.968 €	
- au poste de réserves ordinaires, la somme de	985.762 €	
- le solde au report à nouveau, soit	500.000 €	
	-----	-----
Total	1.697.730 €	1.697.730 €

Le dividende revenant à chaque action serait ainsi fixé à 24 €uros et serait mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale.

Nous vous précisons à ce titre :

- que le dividende versé aux associés personnes physiques domiciliées en France est soumis, au choix de l'associé : (i) soit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % mis en place par l'article 28 de la Loi de finances pour 2018, prélèvements sociaux compris, (ii) soit, sur option expresse et irrévocable exercée dans la déclaration de revenus et après application de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, prélèvements sociaux en sus ;
- que s'agissant du dividende versé aux associés personnes physiques domiciliées en France, un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % est prélevé à la source à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu – sauf dispense compte-tenu du montant du revenu fiscal de référence de l'associé – et que les prélèvements sociaux, au taux actuel de 17,2 %, faisant également l'objet d'une retenue à la source, il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques ;
- qu'en conséquence, et sous réserve de l'application de la dispense de prélèvement du PFNL susvisée, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Nous vous rappelons par ailleurs que le capital social de la société est divisé en actions d'une seule catégorie.

Rappel des distributions antérieures

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, le montant global des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction s'est élevé à :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/03/2019	100.000 €	100.000 €	0 €
31/03/2020	0 €	0 €	0 €
31/03/2021	99.383 €	99.383 €	0 €

Le débat va être ouvert après la lecture des autres rapports du Président et des rapports des commissaires aux comptes.

Puis il sera passé au vote des projets de résolutions proposées.

Fait à Savonnières devant Bar (Meuse)

Le Président



Annexe

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)**

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	X						X					
Montant total des factures concernées (TTC)						0€ TTC						0€ TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

FIDUREX

Membre de la Compagnie Régionale de l'EST

29 boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

Société de Commissariat aux Comptes

SECEF

Membre de la Compagnie Régionale de l'EST

3 Rue de Turique
54000 NANCY

Société de Commissariat aux Comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

MILER PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiées au capital de 141.312€

Siège social : ZAC de Salvanges

55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

RCS Bar-le-Duc B 338 143 670

A l'assemblée générale de la société MILER PARTICIPATIONS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MILER PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 1.3.4 page 3 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts de première consolidation et les modalités de dépréciation des écarts d'acquisition. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les modalités retenues pour la dépréciation des écarts d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

fr-

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 17 Septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes,

FIDUREX
François PETITJEAN



SECEF
Alain MIGOT





GROUPE MILER

*Zone Commerciale de Salvanges
55000 BAR LE DUC*

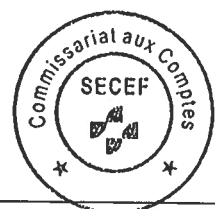
COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022

6 rue Galilée – 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE – Tel +33 3 83 48 84 88 – dombasle@batt.eu

BATT & ASSOCIES SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Epinal 328 045 711 – APE 6920Z – www.batt.eu
Siège social : 661 avenue de la Division Leclerc – 88300 NEUFCHATEAU

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est – Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de l'Est



1.- BILAN et COMPTE de RESULTAT



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements provisions	Net 31/03/22	Net 31/03/21
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Recherche & Développement				
Concession - brevets	428 625	351 868	76 757	103 946
Droit au bail				
Fonds commercial	847 953	550 083	297 870	
Ecart d'acquisition	1 574 397	88 407	1 485 990	1 485 990
Immob. en cours				
Sous total	2 850 975	990 358	1 860 617	1 589 936
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	191 804		191 804	191 804
Constructions	5 102 233	4 564 272	537 961	476 951
Matériel outillage	799 982	580 240	219 742	205 798
Autres immob. corporelles	1 326 539	938 007	388 532	368 368
Immob. en cours /av. acptes			0	28 282
Sous total	7 420 558	6 082 519	1 338 039	1 271 205
<u>Prêts</u>				
Prêts divers				
Sous total				
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres Mis en Equivalence				
Autres participations	30 768		30 768	25 768
Créances rattachées	1 200		1 200	1 200
Autres immobilisations financières	699 360		699 360	677 514
Sous total	731 328		731 328	704 482
Total ACTIF IMMOBILISE	11 002 861	7 072 877	3 929 984	3 565 624

ACTIF CIRCULANT

<u>Stocks</u>				
Matières premières - approvision.				
En cours de product. de biens				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	20 710 816		20 710 816	16 460 950
Sous total	20 710 816		20 710 816	16 460 950
<u>Créances</u>				
Avances et acomptes versés sur cdes	401 589		401 589	115 208
Clients et comptes rattachés	12 345 798	325 920	12 019 878	10 426 381
Personnel				
Etat - Impôts sur les bénéfices				
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires	258 375		258 375	206 219
Impôts différés actif	68 441		68 441	255 804
Autres	1 471 020		1 471 020	888 273
Sous total	14 545 223	325 920	14 219 302	11 891 884
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placement	1 400 000		1 400 000	1 801 650
Disponibilités	4 684 186		4 684 186	5 044 759
Sous total	6 084 186		6 084 185	6 846 409
ACTIF CIRCULANT	41 340 225	325 920	41 014 303	35 199 243

COMPTE DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance	338 391		338 391	320 610
Charges à répartir				
Prime de remboursement des oblig.				
Sous total	338 391		338 391	320 610
REGULARISATIONS	338 391		338 391	320 610

TOTAL ACTIF

52 681 477

7 398 797

45 282 678

39 085 477



BILAN PASSIF

	31/03/22	31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	141 312	141 312
Primes	47 543	47 543
Réserve légale	14 131	14 131
Autres réserves	2 778 631	2 435 207
Réserves consolidées	17 897 262	17 311 544
Report à nouveau	500 000	500 000
Résultat de l'exercice (part du groupe)	3 013 627	1 028 526
INTERETS MINORITAIRES		
Dans les réserves	218 121	189 108
Dans le résultat	80 146	29 013
<i>Sous total</i>	298 267	218 121
Total CAPITAUX PROPRES	24 690 773	21 696 384

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	699 971	726 729
Total PROVISIONS	699 971	726 729

DETTES		
Emprunts et dettes financières ets crédit		
. Emprunts	3 362 687	3 659 561
. Concours bancaires courants	1 930 000	1 100 000
. Total ICNE	9 256	8 163
Emprunts et dettes financières divers		
. Divers		
. Associés		91 650
. Participation salariés		
. Avances et acomptes reçus sur commandes	30 919	14 066
. Fournisseurs et comptes rattachés	10 160 772	8 651 222
Dettes fiscales & sociales		
. Personnel	1 398 762	980 232
. Organismes sociaux	712 867	595 116
. Etat - Impôts sur bénéfices	519 109	172 078
. Etat - Taxe sur le chiffre d'affaires	1 027 948	812 412
. Autres dettes fiscales & sociales	209 521	146 470
. Dettes sur immob & comptes rattachés		
. Autres dettes	530 093	431 395
Total DETTES	19 891 934	16 662 364

COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
<i>Sous total</i>		
REGULARISATIONS		

TOTAL PASSIF	45 282 678	39 085 477
---------------------	-------------------	-------------------



COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2022	%	31/03/2021	%
Ventes de marchandises	70 388 956	99,61%	57 293 427	99,71%
Production vendue				
Prestation de service				
Produits des activités annexes	274 399	0,39%	166 188	0,29%
Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	70 663 355	100,00%	57 459 615	100,00%
Achat de marchandises	55 850 258	79,04%	43 444 864	75,61%
Variation stocks marchandises	-4 249 865	-6,01%	-36 457	-0,06%
Achat de matières premières	12 314	0,02%	12 755	0,02%
Variation stocks matières premières				
CONSOMMATION MATIERES	51 612 706	73,04%	43 421 163	75,57%
MARGE BRUTE	19 050 649	26,96%	14 038 452	24,43%
Matières consommables	692 679	0,98%	494 797	0,86%
Services extérieurs	2 957 802	4,19%	2 478 806	4,31%
Autres services extérieurs	1 641 595	2,32%	1 358 828	2,36%
Total	5 292 076	7,49%	4 332 432	7,54%
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	13 758 573	19,47%	9 706 020	16,89%
Subvention d'exploitation	25 967	0,04%	7 189	0,01%
Impôts & taxes	488 924	0,69%	448 457	0,78%
Salaires & traitements	6 980 959	9,88%	5 494 387	9,56%
Charges sociales	2 087 353	2,95%	1 751 942	3,05%
Total	9 531 269	13,49%	7 687 597	13,38%
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	4 227 304	5,98%	2 018 423	3,51%
Reprise de provisions	233 003	0,33%	74 800	0,13%
Autres produits	1 417	0,00%	1 533	0,00%
Amortissements & Provisions	628 383	0,89%	601 491	1,05%
Autres charges	196 036	0,28%	112 450	0,20%
Total	589 999	0,83%	637 608	1,11%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 637 305	5,15%	1 380 815	2,40%
Produits financiers	191 821	0,27%	139 672	0,24%
Charges financières	74 517	0,11%	55 616	0,10%
RESULTAT FINANCIER	117 305	0,17%	84 056	0,15%
RESULTAT COURANT	3 754 610	5,31%	1 464 871	2,55%
Produits exceptionnels	794 295	1,12%	117 430	0,20%
Charges exceptionnelles	305 809	0,43%	116 716	0,20%
Dotation aux amortissements écart d'évaluation				
Dotation aux amortissements des fonds de commerce				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	488 486	0,69%	714	0,00%
Impôts sur les bénéfices	961 961	1,36%	438 338	0,76%
Impôts différés	187 362	0,27%	-30 292	-0,05%
RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Part des sociétés mises en équivalence				
RESULTAT CONSOLIDE	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Dot amortiss. Écart acquisitions				
Rep/prov risque écart acquisition				
RESULTAT NET CONSOLIDE	3 093 773	4,38%	1 057 539	1,84%
Part des minoritaires	80 146	0,11%	29 013	0,05%
Part du groupe	3 013 627	4,26%	1 028 526	1,79%



2.- ANNEXE



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

<u>1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION</u>	
1.1. Principes comptables	1
1.2. Méthodes de consolidation.....	1
1.3. Opérations de consolidation.....	2
<u>2 - PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES</u>	
2.1. Date d'arrêté.....	5
2.2. Méthode d'évaluation	5
<u>3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION</u>	
3.1. Liste des filiales consolidées	7
3.2. Exclusion du périmètre.....	7
<u>4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES</u>	
4.1. Comptes de bilan.....	8
4.2. Comptes de résultat	13
<u>5 - AUTRES INFORMATIONS</u>	
5.1. Effectif.....	16
5.2. Engagements donnés.....	16
5.3. Intégration fiscale.....	17
5.4. Evènements significatifs.....	17
5.5. Honoraires des commissaires aux comptes.....	18
<u>6 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u>	19



1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION

1.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions de la méthodologie des comptes consolidés (règlement 2020-01 du comité de réglementation comptable).

1.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales significatives contrôlées par le Groupe et sont intégrées globalement.

L'intégration globale consiste à incorporer, dans les comptes consolidés, l'ensemble des éléments actif et passif du bilan ainsi que l'ensemble des charges et produits du compte de résultat.

La situation nette est alors répartie après élimination des opérations internes, entre le groupe et les minoritaires.

Aucune société du groupe n'est intégrée par intégration partielle ou par mise en équivalence.

1.3. OPERATIONS DE CONSOLIDATION

1.3.1. Elimination INTER GROUPE

Les retraitements suivants ont été exécutés dans le cadre de la consolidation du groupe :

- annulation des facturations inter-groupe (prestations, locations, achats, ventes)
- annulation des comptes inter-groupe (fournisseurs, clients, comptes courants),
- annulation des intérêts de comptes-courants réciproques
- neutralisation des dividendes reçus des filiales consolidées

1.3.2. Elimination des titres des filiales

La consolidation des comptes consiste à substituer à la valeur des titres, la quote-part de la situation nette et des résultats revenant au groupe et, le cas échéant, aux minoritaires.

1.3.3. Fiscalité différée

Les décalages temporaires de l'impôt sont traduits dans les comptes selon la méthode du report variable.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant applicable aux exercices suivants, soit 26,5 %.

Les bases d'impôts différés se résument ainsi :

	31/03/2021	31/03/2022
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>		
Impôts différés actifs	255 804	290 654
Base d'impôt	913 585	1 096 809
Taux d'impôt	28,00%	26,50%



1.3.4. Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation ou écart d'acquisition, correspond à la différence entre le prix payé et la valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

1.3.4.1. Ecart de première consolidation positif (ACTIF)

L'écart est positif, c'est-à-dire que le prix d'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition.

> SAS CORNILLON

L'écart d'acquisition positif est totalement amorti depuis de nombreux exercices antérieurs.

> SAS 2ED

Le Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4/12/2015, a mis fin à l'amortissement systématique de l'écart d'acquisition. En l'absence de limite prévisible de sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition 2ED n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par exercice.

1.3.4.2. Ecart d'évaluation

L'écart d'évaluation est la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée. Il provient entièrement des bâtiments (valeur vénale > valeur bilancielle). Il est totalement amorti.

1.3.5. Amortissement des fonds de commerce antérieurs à 2016

Dans un souci d'homogénéité, le règlement 99-02 imposait d'amortir les fonds de commerce dans les comptes consolidés. Ainsi tous les fonds acquis avant 2016 sont totalement amortis depuis de nombreux exercices antérieurs.

Filiales	Fonds de commerce	Amortissements cumulés au 31/03/22	Valeur nette comptable
SAS ETS MILER	514 821	514 821	
SAS CORNILLON	762	762	
SAS ETS MILER (MOS)	34 500	34 500	
Totaux	550 083	550 083	

1.3.6. Comptabilisation des engagements de retraite

Les engagements de retraite se présentent de la façon suivante :

Sociétés	Engagements de retraite au 31/03/21	Dotations	Reprise	Engagements de retraite au 31/03/22	IS différé Actif	Engagements nets au 31/03/22
SAS MILER Participations	34 410	1 721		36 131	9 575	26 556
SAS ETS MILER	379 613		10 854	368 759	97 721	271 038
SAS CORNILLON	44 487		2 196	42 291	11 207	31 084
SAS 2ED	69 625		13 570	56 055	14 855	41 200
Totaux	528 135	1 721	26 620	503 236	133 358	369 878

Les engagements de retraite ont été calculés en fonction de la convention collective commerce de gros pour MILER ETS, MILER PARTICIPATIONS et 2ED et en fonction de la convention collective quincaillerie générale pour la société CORNILLON.

Les droits calculés sur la base du salaire annuel au 31/03/22 majorée des charges patronales estimées à 40%, sont pondérés par la probabilité d'être en vie et présent à l'âge de 65 ans (Tables INSEE). Le taux de progression des salaires est de 1,5% constant et le taux d'actualisation est de 1,74 %.

La table de mortalité utilisée est la INSEE 2014-2016.

2 - PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES

2.1. DATE D'ARRETE

La consolidation est réalisée sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2022 pour les sociétés suivantes :

- SAS CORNILLON
- SAS ETS MILER
- SAS MILER PARTICIPATIONS
- SAS 2ED

La Société Civile SCI du MOULIN clôturant ses comptes au 31/12/2021, l'intégration a été faite sur la base des comptes au 31/12/2021.

Ce choix a été fait pour pouvoir intégrer des périodes d'activité de même durée, soit 12 mois. La société civile a pour unique activité de financer des locaux d'exploitation utilisés par la société du groupe :

- La SAS ETS MILER

2.2. METHODE D'EVALUATION

2.2.1. Immobilisations

Les immobilisations figurant au bilan consolidé sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations, autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Postes	Durée d'amortissement
Frais de Recherches et Développement	3 ans
Logiciel	1 an
Ecart d'acquisition	5 ans
Constructions et agcts	10 à 20 ans
Matériel et outillage	2 à 10 ans
Agencements divers	4 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Mat. Bureau / mobilier	3 à 10 ans

2.2.2. Stocks

Les marchandises sont évaluées selon la méthode du dernier coût d'achat connu au 31 mars 2022.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, déduction faite des escomptes.

Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des provisions pour dépréciation des créances douteuses sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES

Filiales	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	Siret	Minoritaire
<i>SCI DU MOULIN</i>	100%	100%	<i>Intégration globale</i>	58 635 015 900 024	0%
<i>SAS ETS MILER</i>	100%	100%		77 561 613 900 025	0%
<i>SAS CORNILLON</i>	100%	100%		47 999 320 600 016	0%
<i>SAS 2ED</i>	90%	90%		51 291 351 800 017	10%

3.2. EXCLUSION DU PERIMETRE

Seules les sociétés du groupe, dont la taille est significative, font partie du périmètre de consolidation.

4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

4.1. COMPTES DE BILAN

4.1.1 Immobilisations incorporelles

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Reclassement compte à compte	Acquisit.	Entrée de périmètre	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Recherche & Développt							
Concession - brevets	410 316 €		20 157 €		1 848 €		428 625 €
Fonds de commerce	550 083 €		297 870 €				847 953 €
Ecart d'acquisition	1 574 397 €						1 574 397 €
Immo, en cours							
Total en Euros	2 534 796 €		318 027 €		1 848 €		2 850 975 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Recherche & Développt				
Concession - brevets	428 625 €	351 868 €	76 757 €	103 946 €
Fonds de commerce	847 953 €	550 083 €	297 870 €	
Ecart d'acquisition	1 574 397 €	88 407 €	1 485 990 €	1 485 990 €
Autres immo. incorporelles				
Total en Euros	2 850 975 €	990 358 €	1 860 617 €	1 589 936 €

4.1.2 Immobilisations corporelles

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Acquis.	Entrée de périmètre	Virt poste à poste	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Terrains	191 804 €						191 804 €
Constructions et agcts	4 849 587 €	252 646 €					5 102 233 €
Matériel et outillage	738 257 €	61 845 €			121 €		799 982 €
Autres immo. corporelles	1 193 158 €	169 730 €			36 348 €		1 326 539 €
Immobilisations en cours	28 282 €			28 282 €			
Total en Euros	7 001 088 €	484 221 €		28 282 €	36 469 €		7 420 558 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Amort. et provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Terrains	191 804 €		191 804 €	191 804 €
Constructions et agcts	5 102 233 €	4 564 272 €	537 961 €	476 952 €
Matériel et outillage	799 982 €	580 240 €	219 742 €	205 798 €
Autres immob. corporelles	1 326 539 €	938 007 €	388 532 €	368 368 €
Immobilisations en cours				28 282 €
Total en Euros	7 420 558 €	6 082 519 €	1 338 039 €	1 271 204 €

4.1.3 Immobilisations financières

En Euros	Montant brut au 31/03/21	Titres mis en équivalence	Acquis.	Entrée de périmètre	Cessions	Sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/22
Créances rattachées	1 200 €						1 200 €
Autres titres immobilisés	33 425 €		19 €				33 444 €
Prêts divers	2 279 €				819 €		1 460 €
Autres immos financières	641 811 €		22 727 €		82 €		664 456 €
Autres participations	25 768 €		5 000 €				30 768 €
Total en Euros	704 483 €		27 746 €		901 €		731 328 €

En Euros	Montant brut au 31/03/22	Provisions	Montant net au 31/03/22	Montant net au 31/03/21
Créances rattachées	1 200 €		1 200 €	1 200 €
Autres titres immobilisés	33 444 €		33 444 €	33 425 €
Prêts divers	1 460 €		1 460 €	2 279 €
Autres immos financières	664 456 €		664 456 €	641 811 €
Autres participations	30 768 €		30 768 €	25 768 €
Total en Euros	731 328 €		731 328 €	704 483 €

4.1.4 Stocks et encours

En Euros	31/03/2021	31/03/2022	Provisions	Montant net au 31/03/2022
Marchandises	16 460 950 €	20 710 816 €		20 710 816 €
Total en Euros	16 460 950 €	20 710 816 €		20 710 816 €

4.1.5 Comptes de régularisation et assimilés

En Euros	31/03/2021	31/03/2022
Charges constatées d'avance	320 610 €	338 391 €
Produits constatés d'avance		
Total en Euros	320 610 €	338 391 €

4.1.6 Capitaux propres consolidés du groupe

La variation des capitaux propres au 31/03/2022 par rapport au 31/03/2021 se décompose comme suit :

	Groupe	Hors groupe
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31/03/21	21 478 263 €	218 121 €
Distribution de dividendes	99 384,00	
RESULTAT	3 013 627 €	80 146 €
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31/03/22	24 392 506 €	298 267 €



4.1.7 Provision pour risques et charges

	31/03/2021	31/03/2022
Provision pour indemnités de départ en retraite	528 135 €	503 236 €
Provision pour médailles du travail	48 413 €	43 735 €
Provision pour litiges	33 521 €	153 000 €
Provision sur attribution d'actions	116 660 €	
Total en €uros	726 729 €	699 971 €

En application du règlement 00-06 du CRC, une provision doit être constatée si une gratification est prévue pour les médailles du travail.

Un calcul a été établi pour la SAS ETS MILER en fonction des usages en vigueur et selon la méthode des crédits projetés.

Le taux d'actualisation retenu est de 1.74 %.

La provision comptabilisée au 31 mars 2022 s'élève à 43 735 €.

4.1.8 Echéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

(en €uros)	31/03/2022	à 1 an au plus	à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	12 019 878 €	11 628 825 €	391 053 €
Créances fiscales et sociales	258 375 €	258 375 €	
Autres créances	1 941 050 €	1 941 050 €	
Total en €uros	14 219 303 €	13 828 250 €	391 053 €

Les échéances des dettes sont les suivantes :

(En Euros)	31/03/2022	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	5 301 944	2 825 003	2 285 151	191 790
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs	10 160 772	10 160 772		
Dettes fiscales et sociales	3 868 207	3 868 207		
Groupe et associés				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	561 012	561 012		
TOTAL	19 891 935	17 414 994	2 285 151	191 790

4.1.9 Fiscalité

Variation des bases d'impôts différés

	31/03/2021	31/03/2022
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>	28,00%	26,50%
Impôts différés actifs	385 450 €	593 573 €
Impôts différés passifs		
<i>Différences temporaires spécifiques à la consolidation</i>		
Ats fonds de commerce		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		
Engagement de retraite		
Impôts différés actifs	528 135 €	503 236 €
Impôts différés passifs		
Provision pour Hausse de Prix		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		838 543 €
Totaux des bases d'impôts différés actifs	913 585 €	1 096 809 €
Totaux des bases d'impôts différés passifs		838 543 €

Analyses et variations de base d'impôts différés

	31/03/2021	31/03/2022
<i>Différences temporaires issues des déclarations fiscales</i>		
Impôts différés actifs	107 926 €	157 297 €
Impôts différés passifs		
<i>Différences temporaires spécifiques à la consolidation</i>		
Ats fonds de commerce		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		
Engagement de retraite		
Impôts différés actifs	147 878 €	133 358 €
Impôts différés passifs		
Provision pour Hausse de Prix		
Impôts différés actifs		
Impôts différés passifs		222 214 €
CREANCE IMPOT DIFFERE (actif)	255 804 €	290 654 €
PROVISION D'IMPOT DIFFERE (passif)		222 214 €

4.2. COMPTES DE RESULTAT

4.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31/03/2021	31/03/2022
Ventes de marchandises	57 293 427	70 388 956
Prestations de services	0	0
Produits des activités annexes	166 188	274 399
CHIFFRE D'AFFAIRES	57 459 615	70 663 355

	31/03/2021	31/03/2022
France	57 459 615	70 663 355
Export		
TOTAL	57 459 615	70 663 355

4.2.2. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

◆ PRODUITS FINANCIERS

	31/03/2021	31/03/2022
Produits de participation	44	42
Revenus autres créances	570	55
Escomptes obtenus	133 741	176 087
Produit net / cession VMP		13 110
Autres produits financiers	5 317	2 526
Intérêts compte courants		
TOTAL	139 672	191 821

◆ CHARGES FINANCIERES

	31/03/2021	31/03/2022
Intérêts et charges financières	51 878	68 329
Escomptes accordés	3 738	6 188
Provision pour dépréciation		
TOTAL	55 616	74 517

4.2.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit:

◆ PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/03/2021	31/03/2022
Produits exceptionnels de gestion	353	4 351
Autres produits exceptionnels		441 284
Produits sur exercices antérieurs		
Produits cession éléments cédés	417	43 900
Reprise pro. Dépréciation except.		116 660
Transfert de charges exceptionnelles	116 660	188 100
TOTAL	117 430	794 295

◆ CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/03/2021	31/03/2022
Charges exceptionnelles de gestion		300
Autres charges exceptionnelles		304 760
Pénalités et amendes	56	
Charges sur exercices antérieurs		
Valeur comptable éléments cédés		749
Dot prov. except.	116 660	
Dot amort exceptionnels		
Dot amort fonds de commerce		
TOTAL	116 716	305 809

4.2.4. Impôts sur les bénéfices

	31/03/2021	31/03/2022
Impôts sur les bénéfices du groupe	438 338	961 961
Impôts différés	-30 292	187 362
CHARGE IS CONSOLIDE	408 046	1 149 323

4.2.5. Résultat comptable par action

Le résultat par action est calculé sur le « résultat part groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est de 8 832 composant le capital social de la SAS Miler PARTICIPATIONS.

	31/03/2021	31/03/2022
<u>Résultat net - Part Groupe</u>	1 028 526	3 013 627
<u>Nombres d'actions</u>	8 832	8 832
<u>Résultat par action</u>	116,45	341,22

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIFS

Les effectifs moyens se répartissent comme suit :

CATEGORIES	31/03/2021	31/03/2022
SAS CORNILLON	5	5
SAS ETS MILER	132	139
SAS MILER PARTICIPATIONS	3	3
SCI DU MOULIN	0	0
SAS 2ED	46	52
TOTAL	186	199

5.2. ENGAGEMENTS

Engagements donnés	31/03/2021 (en K€)	31/03/2022 (en K€)
Effets escomptés non échus	300	579
Cautions, nantissements et hypothèques	198	519
TOTAL	498	1 098

Engagements reçus	31/03/2021 (en K€)	31/03/2022 (en K€)
Avals, cautions et garanties	430	430
TOTAL	430	430

5.3. INTEGRATION FISCALE

La société SAS MILER PARTICIPATIONS a opté pour le régime de l'intégration fiscale régie par les articles 223A et suivants du CGI.

Liste des filiales intégrées

- SAS ETS MILER
- SAS CORNILLON

5.4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent un évènement important de l'exercice précédent. Conformément aux dispositions du PCG les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet évènement et de ses conséquences. Toutefois, les sociétés du groupe MILER constatent que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels.



5.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Information sur le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice en application des articles R123-198 et R233-14 nouveaux du Code de commerce, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés.

Honoraires figurant au compte de résultat	31/03/2021 (en K€)	31/03/2022 (en K€)
Du contrôle légal des comptes Des conseils et prestations de service liées	33	36
TOTAL	33	36



6 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31-mars-22	31-mars-21
<i>Opérations d'exploitation et hors exploitation</i>		
Autofinancement (CAF - Distributions de dividendes)	3 360 183	1 626 331
- Transferts de charges au compte de charge à répartir		0
- Augmentation des frais d'établissement		0
Capacité d'autofinancement opérationnelle	3 360 183	1 626 331
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
+/- Variation nette des stocks	4 249 864	36 457
+/- Variation nette des créances clients et autres créances	2 345 198	1 913 464
+/- Variation des intra-groupes (IS intégration fiscale)	0	0
-/+ Variation des dettes à moins d'un an	-2 439 969	-2 016 798
Variation du besoin en fonds de roulement	4 155 093	-66 877
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-794 910	1 693 208
<i>Opérations d'investissement</i>		
Investissements corporels et incorporels	-773 969	-187 370
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	43 900	417
Investissements financiers	-27 746	-30 816
Incidence des variations de périmètre	0	0
Désinvestissements financiers	901	746
Flux de trésorerie des opérations d'investissement	-756 914	-217 023
<i>Opérations de financement</i>		
Variation du compte courant	-91 650	-8 795
Autres impacts en capitaux propres	0	0
Nouveaux emprunts et augmentation de la participation	580 000	1 480 000
Remboursement des emprunts sur l'exercice	-876 874	-456 204
Autres financements	0	0
Flux de trésorerie des opérations de financement	-388 524	1 015 001
Variation de trésorerie	-1 940 348	2 491 186
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 566 169	3 074 983
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 625 821	5 566 169

